



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite le président adjoint à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint prend le fauteuil à 13 h 30.

---

Immédiatement après la prière, M. PRAZNIK soulève une question de privilège, indique que le ministre de la Santé a porté atteinte aux privilèges des députés en induisant l'Assemblée en erreur lorsqu'il a dit : *When we announced the agreement in principle to purchase the Pan Am Centre, it was to purchase the building, the equipment and the surgical suites* (11 avril, page 404, harsard) et que tant à l'Assemblée le 11 avril 2001 que dans son communiqué du 2 avril 2001 annonçant l'accord de principe en vue de l'achat du Centre Pan Am, le ministre n'a pas informé les députés qu'il payait 700 000 \$ afin d'acheter une entreprise en activité, et propose que la question soit renvoyée au Comité des privilèges et élections.

M. le *ministre* CHOMIAK, M. LAURENDEAU, M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que M. GERRARD interviennent.

Le président adjoint informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Présentation de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (D. Brotchie, G. Hanks, G. Heft et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (F. Anderson, G. Waters, S. Johnston et autres)

M. PITURA — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (B. Murphy, L. Champagne, E. Geddes et autres)

---

Lecture et dépôt d'une pétition :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (D. Folkers, J. Harmacy, E. Krahn et autres)

---

M. SCHELLENBERG, *vice-président du Comité des subsides*, présente le rapport sur les travaux du 30 avril 2001 du Comité :

### EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

7.2 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de UN MILLION SIX CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Trésorerie ..... 1 682 500,00 \$

11.1 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de SIX CENT VINGT-NEUF MILLE CENT DOLLARS et de l'affecter au ministère du TRAVAIL ET DE L'IMMIGRATION sous le poste :

Haute direction..... 629 100,00 \$

11.2 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUATORZE MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT DOLLARS et de l'affecter au ministère du TRAVAIL ET DE L'IMMIGRATION sous le poste :

Programmes ..... 14 764 100,00 \$

11.3 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de HUIT MILLIONS NEUF CENT TRENTE-TROIS MILLE QUATRE CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère du TRAVAIL ET DE L'IMMIGRATION sous le poste :

Immigration et multiculturalisme..... 8 933 400,00 \$

11.4 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUATRE CENT SEPT MILLE HUIT CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère du TRAVAIL ET DE L'IMMIGRATION sous le poste :

Amortissement des immobilisations ..... 407 800,00 \$

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est déposé. Le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

---

M. le *ministre* CALDWELL dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2001-2002 — Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse ainsi que Enseignement postsecondaire.

(Document parlementaire n° 131)

---

L'Assemblée permet à M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest) de déposer le projet de loi n° 14 — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act* — et d'en indiquer l'objet. Le projet de loi est lu une première fois.

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. SCHULER, M<sup>me</sup> CERILLI ainsi que MM. CUMMINGS, MARTINDALE et PITURA font des déclarations de député.

---

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au groupe du Comité des subsides siégeant dans la salle 255 d'ajourner ses travaux aujourd'hui à 17 h 30.

---

**Mardi 1<sup>er</sup> mai 2001**

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté, puis poursuit ses travaux en comité.

---

L'Assemblée convient d'interrompre temporairement les travaux du Comité des subsides afin de permettre au président adjoint de prendre le fauteuil.

---

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n<sup>o</sup> 113 déposé le 23 avril 2001. Ainsi, aujourd'hui, le budget du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Mines sera examiné à l'Assemblée.

---

L'Assemblée convient de se former en Comité des subsides afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté, puis poursuit ses travaux en comité.

---

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président adjoint,

Conrad Santos